



Les syndicats à l'OIT : Assurer un travail décent dans les arts et le divertissement

La réunion de l'OIT permet de poser les bases pour améliorer les emplois dans les arts et le divertissement au niveau mondial

Genève, le 23 février 2023 Après une semaine de négociations à l'Organisation internationale du travail (OIT), les syndicats, les employeurs et les gouvernements se sont mis d'accord sur une série de conclusions qui reconnaissent et cherchent à **redresser les longues heures de travail, les bas salaires, le manque de protection sociale et les inégalités** qui créent des « **déficits en matière de travail décent** » dans les industries des arts et du divertissement.

Les conclusions, publiées dans un document aujourd'hui, font suite à une réunion technique de cinq jours organisée par l'OIT à Genève, en Suisse, du 13 au 17 février, sur l'avenir du travail dans le secteur des arts et du divertissement. La réunion a rassemblé des dirigeants syndicaux représentant plus de **1 000 000** de travailleurs dans ces industries, sous l'égide de trois fédérations syndicales internationales : UNI Global Union, la Fédération internationale des acteurs (FIA) et la Fédération internationale des musiciens (FIM).

Pour l'avenir, les gouvernements, en coopération avec les employeurs et les syndicats, devraient promouvoir et renforcer les lois et règlements qui **limitent le temps de travail** ; offrir **un accès universel à des systèmes de protection sociale complets à tous les travailleurs** du secteur, y compris les **travailleurs indépendants** ; et accorder des **fonds publics** pour combler les pénuries de compétences dans le secteur.

Les conclusions reconnaissent également que la **négociation collective est essentielle pour obtenir un travail décent** et elles comprennent des points d'action pour les gouvernements afin de garantir la reconnaissance effective du droit à la négociation collective dans les industries des arts et du divertissement, et pour l'OIT afin de fournir des orientations politiques sur sa mise en œuvre dans le secteur.

Philippa Childs, Directrice de Bectu (UK) qui représente les travailleurs de la radiodiffusion, des médias et du divertissement, également Vice-présidente du secteur Médias, Divertissement et Arts d'UNI Global Union (UNI MEI), a déclaré :

« Nous avons fait beaucoup de progrès, et ces conclusions nous permettront de faire pression sur les employeurs et les gouvernements autour des points clés de notre programme, en particulier la question des longues heures dans nos industries. La pandémie a donné aux travailleurs l'occasion de réfléchir et de penser réellement à l'impact des longues heures insoutenables sur leur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Beaucoup ont quitté l'industrie et il n'est pas certain qu'ils reviennent, ce qui entraîne la pénurie de compétences que nous connaissons au Royaume-Uni et dans le monde. Nous devons améliorer les conditions de travail et les opportunités si nous voulons renverser cette situation. »

Alors que le streaming en ligne rend les modèles de licence traditionnels obsolètes, les conclusions soulignent l'importance du **droit d'auteur et des droits connexes** dans le secteur des arts et du divertissement et demandent aux gouvernements de veiller à ce que ces droits soient mis en œuvre de manière à rémunérer efficacement les producteurs, les artistes-interprètes et les auteurs par le biais de la rémunération légale et de la négociation collective.

Les conclusions de l'OIT appellent également à une **approche centrée sur l'humain** pour l'introduction des **nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle**, qui ont un impact sur les travailleurs de l'ensemble du secteur.

Duncan Crabtree-Ireland, Directeur exécutif national et négociateur en chef, SAG-AFTRA (US) et membre du Comité exécutif de la FIA, qui était le porte-parole du groupe de travailleurs, a déclaré :

« L'intelligence artificielle offre des possibilités extraordinaires mais pose de réelles menaces. Une approche de l'IA centrée sur l'humain est cruciale pour l'avenir de notre industrie. Ces technologies transformatrices doivent compléter la créativité humaine, et non chercher à la remplacer. Le moment est venu pour l'OIT d'aider à prendre en charge cette

question et de faire progresser un cadre qui garantit l'équité et la durabilité, dans le cadre du programme plus large visant à faire progresser le travail décent et l'accès à la négociation collective pour tous les travailleurs."

Les gouvernements devraient s'attaquer aux défis de la mobilité transfrontalière des travailleurs, notamment les obstacles aux visas et aux permis de travail, ainsi que la transférabilité transfrontalière des droits à la sécurité sociale et la double imposition.

Benoît Machuel, General Secretary of FIM, a déclaré :

« Nous pouvons être particulièrement satisfaits que les conclusions adoptées répondent à nos principales préoccupations en recommandant la reconnaissance du droit à la négociation collective et un accès universel à la protection sociale pour tous les travailleurs. Les dispositions sur la mobilité transfrontalière et les maladies professionnelles sont également très positives pour les professionnels que nous représentons. »

Parmi d'autres dispositions, les conclusions demandent à toutes les parties de garantir des systèmes d'inspection du travail solides pour faire progresser un environnement de travail sûr et sain, notamment en **luttant efficacement contre la violence et le harcèlement au travail**. En outre, les conclusions soulignent l'importance des investissements publics et privés pour permettre une transition juste vers une industrie plus verte qui subit également des changements technologiques radicaux.

Dominick Luquer, Secrétaire général de la FIA, a déclaré :

« Nos discussions au cours de la semaine dernière à l'OIT ont été très détaillées et très étendues, ce qui a été possible grâce à l'importante délégation mondiale de membres très experts qui nous a rejoints à Genève. Nous nous félicitons en particulier de la reconnaissance de la nécessité d'aborder tout le travail pour l'avenir du secteur sous l'angle de la diversité et de l'inclusion. Nous espérons que cela pourra ouvrir la voie à de futurs progrès dans notre secteur, mais aussi dans d'autres secteurs lorsqu'ils aborderont ces discussions. »

Le document reconnaît les inégalités dans le secteur, notamment en ce qui concerne les personnes vulnérables à la discrimination, et demande au secteur d'aborder tous les aspects de son travail « **à travers le prisme de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion.** » »

Commentaire supplémentaire de :

Sonia Santana, Présidente, SINDCINE, Brésil - Vice-présidente d'UNI MEI :

« Les résultats contribuent grandement à garantir l'accès aux conventions collectives, et ils nous donnent également d'autres outils pour défendre les droits des travailleurs - en particulier pour faire pression en faveur de l'égalité des femmes, de l'égalité raciale et de l'égalité des populations autochtones - et approfondir les relations avec les employeurs. »

John Lewis, Vice-président international, IATSE, Canada - Membre du comité d'UNI MEI :

« C'est un résultat positif. Cela permet de créer un point de départ pour lancer d'autres discussions avec les gouvernements au niveau national afin d'améliorer l'accès à la négociation collective, de renforcer la protection des droits d'auteur et de s'attaquer aux longues heures de travail, qui ont un impact sur tous ceux qui travaillent dans cette industrie à travers le monde. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Leonie Guguen, Responsable principale de la communication, UNI Global Union. Tél : +41 79 137 5436. Email: leonie.guguen@uniglobalunion.org

La Fédération Internationale des Acteurs (FIA) est une fédération mondiale de syndicats, guildes et associations professionnelles d'artistes-interprètes. Fondée en 1952, elle représente plusieurs centaines de milliers d'artistes-interprètes avec quelque 90 organisations membres dans plus de 60 pays du monde entier. <https://fia-actors.com/>

La Fédération Internationale des Musiciens (FIM), fondée en 1948, est l'organisation internationale des syndicats de musiciens et des organisations représentatives équivalentes. Elle compte aujourd'hui environ 70 membres dans 60 pays du monde entier. <https://www.fim-musicians.org/>

UNI Media, Entertainment & Arts unit les syndicats et les guildes du monde entier pour élever les normes et faire respecter les droits des créatifs, des techniciens et des travailleurs auxiliaires.

<https://uniglobalunion.org/about/sectors/media-entertainment/>